

INTERPELLATION

Auteur Gilbert Truffer, AdG/LA
Objet Les débiteurs de la redevance hydraulique paient-ils les redevances hydrauliques dues?
Date 14.11.2017
Numéro 1.0237

Les discussions menées dans toute la Suisse ces dernières semaines sur les redevances hydrauliques montrent à quel point les recettes qui en découlent sont importantes pour les communes et les cantons.

Mais qu'en est-il du paiement des redevances hydrauliques dues?

Selon des rumeurs persistantes, il paraîtrait qu'un grand débiteur ne tient pas ses engagements ou qu'il les conteste devant les autorités et les tribunaux en avançant des arguments cousus de fil blanc.

Conclusion

C'est pourquoi je demande à Monsieur le Conseiller d'Etat Roberto Schmidt de donner des explications claires.